



# PLAN DE LUTTE VISANT À PRÉVENIR L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE À L'ÉCOLE 2022-2023

---

Dernière mise à jour, approuvée par le Conseil d'établissement  
le 15 juin 2022 – Résolution C-22-06-181

## **DÉCLARATION D'INTENTION**

L'école polyvalente Hyacinthe-Delorme : Un milieu sain, sécuritaire et respectueux qui assure le développement des élèves. Notre école a la volonté de faire respecter les droits de tous et d'offrir un climat qui favorise le développement personnel, social et scolaire de chacun et chacune. À la Polyvalente Hyacinthe-Delorme, nous croyons que tous devraient pouvoir évoluer dans le respect et en sécurité.

### **Définition :**

- Conflit:** « Un conflit est une confrontation entre deux personnes qui ne partagent pas le même point de vue. Les deux cherchent à gagner et leur discussion est vive avec des arguments pour amener l'autre à partager son point de vue. Le rapport est égalitaire puisqu'aucun des deux ne tente de prendre le pouvoir sur l'autre. Il n'en résulte aucune victime puisqu'il n'y a pas d'agression, même si les deux peuvent se sentir perdants. » Violence entre enfants, cassette pour les parents, Diane Prud'homme, les éditions du remue-ménage 2008, p. 44
- Intimidation :** « Tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace, dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser. » Loi 56, art. 2.3
- Violence :** « Toute manifestation de force, de forme verbale, écrite, physique, psychologique ou sexuelle, exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer. » Loi 56, art. 2.3

<p><b><u>Analyse de la situation</u></b></p>	<p><b><u>Portrait actuel de l'école :</u></b></p> <p>Au cours de l'année 2021-2022 la Polyvalente Hyacinthe-Delorme aura vu trois de ses secteurs s'agrandir. Nous avons accueilli 3 groupes supplémentaires en secondaire 1, 1 groupe s'est également ajouté en secondaire 5 et 3 autres groupes dans le secteur de l'adaptation scolaire. En contrepartie les secteurs du secondaire 2 et 4 ont connu une légère diminution. Le secteur du secondaire 3, quant à lui, n'a connu aucun changement en nombre de groupe bien que le nombre d'élèves ait légèrement diminué.</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Secondaire 1 : 17 groupes pour un total de 402 élèves</li><li>- Secondaire 2 : 12 groupes pour un total de 316 élèves</li><li>- Secondaire 3 : 12 groupes pour un total de 320 élèves</li><li>- Secondaire 4 : 11 groupes pour un total de 319 élèves</li><li>- Secondaire 5 : 11 groupes pour un total de 279 élèves</li><li>- Adaptation scolaire : 31 groupes pour un total de 357 élèves</li></ul> <p>À la fin de l'an 2021-2022 la polyvalente Hyacinthe-Delorme comptait près de 1993 élèves répartis sur 94 groupes, tant au secteur régulier qu'en adaptation scolaire.</p> <p>Nous sommes à même d'accueillir des élèves ayant des besoins particuliers correspondant à l'enseignement en classe :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- De cheminement continu (CC)</li><li>- De communication (CC/COM)</li><li>- D'enseignement structuré individualisé (CC/ESI)</li><li>- De formation préparatoire au travail (FPT) ainsi que formation préparatoire au travail adaptée</li><li>- D'enseignement structuré individualisé et de formation réparatoire au travail (FPT/ESI) (FPT/COM)</li><li>- De formation de métiers semi-spécialisés (FMS/ESI) (FMS)</li></ul> <p>Le soutien d'un éducateur spécialisé est également offert aux élèves TSA et dysphasique ayant la capacité d'intégrer le secteur général.</p> <p>Notre accueil s'étend jusqu'au service d'intégration linguistique scolaire et sociale (ILSS) que nous offrons pour les élèves issus de l'immigration au secondaire. Ce service couvre tout le territoire du Centre services scolaire de Saint-Hyacinthe.</p>
--	--

La polyvalente Hyacinthe-Delorme est également le point de service pour l'intégration de jeunes en provenance des Centres Jeunesse.

L'environnement physique qui avait été modifié l'an dernier par l'ajout de 6 modules externes permettant à la PHD d'augmenter sa capacité d'accueil, a comme prévu, été agrandi cette année. À la suite de la construction de 5 nouveaux modules rattachés à l'immeuble principal, notre école compte maintenant un total de 11 modules externes. Ces constructions nécessaires avant la rentrée scolaire nous ont permis d'accueillir sécuritairement l'ensemble des élèves fréquentant notre établissement.

Il est déjà convenu qu'en plus de nos services actuels, nous offrirons l'an prochain un nouveau service d'adaptation scolaire alors que des élèves se joindront à nous pour recevoir un enseignement en classe de développement des capacités adaptatives (DCA).

### **Nos observations :**

Cette année, contrairement à l'an dernier, nous avons été en mesure de donner à notre personnel la formation en lien avec l'Intervention Thérapeutique lors de Conduites Agressives (ITCA). La mesure de prévention ayant pour objectif de mieux outiller les intervenants à l'identification des indices précurseurs ainsi que des éléments contributeurs à l'apparition de ces conduites s'est donc poursuivie. Le rattrapage sur le retard de formation lié aux annulations conséquemment à la pandémie a également été fait.

Le travail que nous avons fait dans les dernières années afin de nous assurer que les membres du personnel ainsi que les élèves soient à même de bien distinguer les situations de violence, d'intimidation et de conflit continue de porter ses fruits. L'amélioration de la justesse d'évaluation dans l'identification des signalements reçus (conflits/violence/intimidation) ainsi que de l'encadrement mis en place est toujours d'actualité.

Le mouvement annuel régulier d'une partie du personnel nous incite fortement à considérer l'importance du maintien, dès la rentrée, de formations, d'ateliers et de capsules d'information afin de nous assurer de la préservation de cette capacité à faire ces distinctions. Elle est l'essence même de ce qui guide le choix des interventions à préconiser. Le traitement accordé aux événements d'intimidation et de violence doit s'exécuter avec discernement et précision. Les techniciens en éducation spécialisée continuent de départager les situations de conflits de celles de l'intimidation.

Les relations harmonieuses font partie de la réalité de la grande majorité des élèves de la PHD. Le climat quotidien vécu à l'école est en synchronicité avec les statistiques positives quant au sentiment de sécurité.

Notre protocole d'intervention a été remanié en 2018-2019. À la suite de ce remaniement, certains ajouts importants ont été faits presque chaque année. Entre autres, nous avons enrichi la section des interventions faites auprès des victimes ainsi que celle du support offert aux parents des acteurs concernés dans une situation de violence ou d'intimidation.

Les ateliers formateurs sur l'intimidation ont permis une meilleure connaissance de la problématique et un ajustement pertinent des interventions liées à celle-ci. La clarification du rôle de chaque intervenant dans la prise en charge d'une situation d'intimidation ou de violence s'est révélée être un moyen favorable ayant contribué à l'amélioration de qualité des interventions. Le signalement des situations pouvant se rapporter de près ou de loin à de l'intimidation se fait maintenant de manière spontanée de la part du personnel enseignant. Cette situation ne semble toutefois pas évidente aux yeux de nos élèves.

L'intervention particulière reliée aux actes de cyberintimidation a également été maintenue. Dans les dernières années, nous nous sommes associés avec nos partenaires de la Sûreté du Québec afin de développer une nouvelle ligne directrice d'intervention liée à cette dimension. Nous nous sommes entre autres outillés afin d'encadrer les situations d'exploitation et d'autoexploitation sexuelle portées à notre attention. Nous avons également ajouté à notre registre cette politique apportant l'éclairage manquant afin de soutenir nos intervenants maintenant formés à l'utilisation du programme SEXTO. Le programme SEXTO est un partenariat entre les écoles, les corps policiers et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). L'application de ce projet nous permet de prévenir ce phénomène grandissant de l'autoexploitation juvénile et de sensibiliser nos élèves aux répercussions importantes qu'il peut occasionner. Le total de nos membres du personnel formé est passé de 19 à 40. Tous sont détenteurs des badges officiels d'accréditation du Projet Sexto. Parmi eux nous pouvons compter l'ensemble de nos éducateurs spécialisés, la presque totalité de nos PNE ainsi que 50% de nos directions.

L'adresse courriel permettant les signalements de toute situation nécessitant un besoin de support ([sosphd@csssh.gouv.qc.ca](mailto:sosphd@csssh.gouv.qc.ca)) est demeurée inutilisée cette année. Bien qu'elle paraisse dans l'agenda scolaire de nos élèves, nous constatons qu'elle demeure méconnue. Malgré tout, nous considérons maintenir, voire relancer avec plus d'ardeur la promotion de cette adresse. Il nous paraît important d'ouvrir le plus grand nombre de canaux permettant de dénoncer et de demander de l'aider.

La PHD est sensibilisée à la réalité des jeunes face à la diversité sexuelle (sexe assigné à la naissance, identité de genre, orientation de genre, orientation sexuelle) et tente de rendre son environnement plus inclusif. L'école s'est dotée d'une salle de toilettes non-genrée. Nous avons amélioré nos pratiques éducatives en offrant une formation de sensibilisation à tous les membre de l'équipe-école.

**Sentiment de sécurité :**

Les habitudes de vie de nos élèves sont lentement revenues à la normale. Les variations qui teintaient les résultats de notre sondage sur le sentiment de sécurité de nos élèves et qui étaient reliées à la pandémie semblent s'être estompées. Nous constatons que la situation actuelle correspond sensiblement à ce qu'elle était avant l'application des mesures sanitaires.

Nos statistiques tout de même révèlent une légère diminution du sentiment de sécurité de nos élèves dans l'école (3,6%) et nous amènent à constater que le pourcentage d'élève se sentant « souvent-toujours » en sécurité n'aura jamais été aussi bas depuis les 5 dernières années.

À la question : « Te sens-tu en sécurité à l'école? », l'échantillon a répondu

Lieu	Fréquence	2017-2018	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022
PHD	Jamais	5,9%	3,1%	5,4%	4,4%	5,1%
	Parfois	9,8%	9,3%	11,8%	10,7%	13,6%
	Souvent Toujours	84%	88%	83%	85%	81,4%

Notons qu'on ne parle pas ici d'élève ayant vécu de la violence ou de l'intimidation. Nous référons au **sentiment de sécurité** des élèves. En résumé nous constatons que cette année 1 élève sur 5 aurait besoin d'être sécurisé davantage.

Le retour à une vie sociale plus active (mesures sanitaires moins strictes), les attroupements, la plus grande proximité des élèves, la rotation fréquente du personnel, le manque de formation du personnel de surveillance et particulièrement la **pénurie** de personnel ayant pour mandat d'intervenir auprès de nos élèves, vient nous éclairer sur cette diminution.

## PLAN DE LUTTE VISANT À PRÉVENIR L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE À L'ÉCOLE 2022-2023

	<p>Parmi le faible pourcentage (6,8%) des élèves ayant toutefois signalé avoir été victimes de violence, nous constatons que la violence verbale est la forme de violence la plus préoccupante.</p> <p>Les élèves nous expriment également se sentir davantage en sécurité sur le terrain de l'école ainsi qu'à la cafétéria alors que ce sont des lieux très fréquentés. L'ajustement que nous avons mis en place en offrant aux élèves un nouvel endroit où manger sur l'heure du dîner (carrefour), permet à chaque élève de trouver une place où manger tout en se sentant respecté et aura certainement contribué à cette amélioration du sentiment de sécurité dans la cafétéria.</p> <p>L'analyse de notre sondage 2021-2022 nous a également révélé que nos élèves affirment à plus de 93% ne jamais avoir été victimes de violence, sous aucune forme. De plus nous constatons que 97% d'entre eux nous signifient ne jamais avoir été intimidé.</p>
<p><b><u>Mesures de prévention</u></b></p>	<p><b><u>Surveillance à l'école :</u></b></p> <p>Nous considérons que la surveillance des élèves est une mesure importante permettant d'augmenter le sentiment de sécurité dans l'école. En plus de la surveillance des enseignants à différents moments de la journée, l'école peut compter sur une équipe de 3 surveillants à temps plein, présent de 8 h à 16 h 15. Les normes sanitaires imposées pendant la pandémie nous ont incités à effectuer quelques changements dans l'utilisation d'aires de vie commune. Pour certains de ces changements, nous avons bénéficié d'une expérience positive et enrichissante. Notre carrefour central servira désormais et définitivement d'espace réservé pour manger sur l'heure du dîner, s'ajoutant à l'espace préexistant de la salle à manger adjacente à la cafétéria. Cet ajustement permet de réduire le nombre d'élèves concentré en un seul et même endroit lors de la période du dîner tout en favorisant une proximité respectueuse de l'espace personnel de chacun de nos élèves.</p> <p>Répartition de la surveillance :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ <b>À l'accueil (8h15 à 8h50) : 3 surveillants réguliers + 4 surveillants à temps partiel</b><ul style="list-style-type: none"><li>○ 1 surveillant dans le bureau de la sécurité (chargé de la coordination)</li><li>○ 1 surveillant à chacune des trois entrées principales de l'école (entrées 2-3-4)</li><li>○ 3 surveillants volants dans les aires communes et pouvant se déplacer là où se trouve le besoin (corridors, coin fumeurs, etc.)</li></ul></li><li>➤ <b>En matinée (8h50 à 10h45) : 1 surveillant régulier et 2 surveillants à temps partiel</b><ul style="list-style-type: none"><li>○ 1 surveillant dans le bureau de la sécurité (chargé de la coordination)</li><li>○ 2 surveillants volants dans les aires communes, pouvant se déplacer où se trouve le besoin (corridors, coin fumeurs, etc.)</li></ul></li></ul>

## PLAN DE LUTTE VISANT À PRÉVENIR L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE À L'ÉCOLE 2022-2023

- **En matinée (10h45 à 11h45) : 1 surveillant régulier et 1 surveillant à temps partiel**
  - 1 surveillant dans le bureau de la sécurité (chargé de la coordination)
  - 1 surveillant volant dans les aires communes, pouvant se déplacer où se trouve le besoin (corridors, coin fumeurs, etc.)
- **Le midi (11h45 à 13h00) : 3 surveillants réguliers + 8 surveillants à temps partiel**
  - 1 surveillant dans le bureau de la sécurité (chargé de la coordination)
  - 1 surveillant à chacune des entrées/sorties principales de l'école, à l'intérieur (entrées 2-3-4)
  - 4 surveillants à la cafétéria
  - 1 surveillant au carrefour
  - 2 surveillants volants dans les aires communes et pouvant se déplacer là où se trouve le besoin (casiers, corridors, coin fumeurs, etc.)
- **Aux récréations du matin et de l'après-midi (10h15 à 10h30) (14h15 à 14h30) : 3 surveillants réguliers**
  - 1 surveillant dans le bureau de la sécurité (chargé de la coordination)
  - 1 surveillant volant dans les aires communes
  - 1 surveillant au coin fumeurs
- **En après-midi (14h30 à 15h45) : 3 surveillants réguliers**
  - 1 surveillant dans le bureau de la sécurité (chargé de la coordination)
  - 2 surveillants volants dans les aires communes et pouvant se déplacer là où se trouve le besoin (casiers, corridors, coin fumeurs, etc.)
- **Fin de journée (15h45 à 16h15): 3 surveillants réguliers, 4 surveillants à temps partiel**
  - 1 surveillant dans le bureau de la sécurité (chargé de la coordination) + aires communes (16h15 à 16h30)
  - 1 surveillant à l'entrée 1 (dès 15h15)
  - 1 surveillant à chacune des entrées/sorties principales de l'école (entrées 2-3-4)
  - 2 surveillants volants dans les aires communes et pouvant se déplacer là où se trouve le besoin (casiers, corridors, coin fumeurs, etc.)

### **Nos principales réalisations :**

#### **- Pour les élèves**

##### ➤ **Activités d'accueil**

- Maintien de la sortie hâtive pour les élèves de 1<sup>re</sup> secondaire pour éviter la proximité;
- Maintien de la sortie hâtive à la fin de la 2<sup>e</sup> et de la 4<sup>e</sup> période, en alternance sur les deux étages, pour éviter la proximité;
- Maintien de la structure sécurisante au passage primaire-secondaire, accueil et adaptation réservée aux élèves de 1<sup>re</sup> secondaire et d'adaptation scolaire;



## PLAN DE LUTTE VISANT À PRÉVENIR L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE À L'ÉCOLE 2022-2023

	<ul style="list-style-type: none"><li>○ Maintien de la structure d'accueil des nouveaux élèves par le service d'animation spirituelle et d'engagement communautaire (SASEC) au régulier/par l'équipe multidisciplinaire en adaptation scolaire/ par l'équipe ILSS pour les nouveaux arrivants;</li></ul> <p>➤ <b>Interventions universelles</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>○ Éducation et prévention des comportements liés à la violence et à l'intimidation;</li><li>○ Diffusion d'une vidéo sur le protocole d'intervention lors d'un confinement barricadé;</li><li>○ Présence significative des policiers intervenants en milieu scolaire pour des fins de rencontres préventives et de gestion de dossiers (PIMS);</li><li>○ Reconduite du partenariat associé au programme Mama Mia (prévention des fugues, de l'exploitation sexuelle et de l'autoexploitation);</li><li>○ Présentations d'activités de prévention et de conférences (réf. : tableau des activités préventives et éducatives);</li><li>○ Mise en pratique du projet de Soutien au Comportement Positif (SCP) Niveau 1 :</li><li>○ Présentation de la matrice des comportements et de plans leçons par l'enseignement des attentes comportementales;</li><li>○ Implantation du système pour encourager les comportements positifs impliquant des renforçateurs verbaux et tangibles;</li><li>○ Affichage des plans de leçons;</li><li>○ Création et visionnement de vidéos de modélisation des comportements attendus;</li><li>○ Restructuration de l'encadrement offert au Tremplin (local de retrait);</li><li>○ Ajout d'un environnement inclusif face à la diversité sexuelle et de genre (toilette non-genrée).</li></ul> <p>➤ <b>Interventions ciblées pour les élèves</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>○ Maintien de l'application du protocole d'intervention lors d'événements de conflits, de violence et d'intimidation;</li><li>○ Application de la nouvelle politique interne et du programme SEXTO lors de la prise en charge des situations de sextage;</li><li>○ Rencontres individualisées par les policiers de la SQ (PIMS) des victimes et des auteurs d'intimidation;</li><li>○ Rencontres de médiation ou de résolutions de conflits;</li><li>○ Rencontres individuelles par un PNE pour une problématique ciblée (habiletés sociales, comportements agressifs, etc.);</li><li>○ Possibilité de signaler de manière anonyme ou confidentielle les situations de violence et d'intimidation par le biais du courriel-école (<a href="mailto:sosphd@cssh.qc.ca">sosphd@cssh.qc.ca</a>) ou de billets laissés sous la porte des TES;</li><li>○ Maintien de l'application de la politique interne en lien avec la consommation ou la possession de drogue, de tabac ou de produits de vapotage;</li><li>○ Rencontres ponctuelles ou de suivi par l'intervenant en toxicomanie;</li></ul> <p>➤ <b>Encadrement/surveillance</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>○ Maintien de la présence des TES dans les pauses en adaptation scolaire (annuel);</li><li>○ Maintien de la surveillance aux autobus, aux entrées et dans les aires communes (annuel);</li><li>○ Maintien de l'affectation de 5 TES au secteur général, 1 par niveau (annuel);</li><li>○ Maintien de l'affectation d'un TES école au secteur général (annuel);</li></ul>
--	--

## PLAN DE LUTTE VISANT À PRÉVENIR L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE À L'ÉCOLE 2022-2023

	<ul style="list-style-type: none"><li>○ Maintien de l'affectation d'un TES spécifique pour soutenir les élèves TSA intégrés au secteur régulier;</li><li>○ Maintien de l'affectation d'un TES spécifique pour accueillir, soutenir et intégrer les élèves en ILSS (Intégration Linguistique Scolaire et Sociale);</li><li>○ Maintien de la présence en classe de TES pour les groupes d'adaptation scolaire (CC-COM, FPT-COM, FPT-ESI, FMS-ESI)</li><li>○ Maintien de l'affectation de 3 TES secteur en adaptation scolaire;</li><li>○ Maintien de la présence dans le secteur adaptation scolaire de TES lors du dîner;</li><li>○ Maintien du service de psychologie (1 au secteur général / 1 au secteur adaptation scolaire) et de psychoéducation (2 au secteur général / 2 au secteur adaptation scolaire);</li><li>○ Maintien du service d'un intervenant en prévention de la toxicomanie;</li><li>○ Maintien du service SASEC, 1 animateur de vie spirituelle et communautaire;</li><li>○ Maintien du service d'animation de vie étudiante, 1 intervenant.</li><li>○ Maintien du service de technicien en loisirs, 1 intervenant.</li><li>○ Ajout d'une TES secteur en adaptation scolaire;</li><li>○ Ajout de 2 PNE (travailleuse sociale et conseillère en formation scolaire) en adaptation scolaire;</li><li>○ Ajout de 2 TES pour la prise en charge du local de retrait (Tremplin);</li><li>○ Ajout de la disponibilité d'un TES du secteur général et d'un TES du secteur adaptation scolaire en soutien à l'intervention pour les surveillants.</li><li>○ Maintien de la disponibilité d'une direction sur l'heure du dîner afin de gérer si nécessaires les situations urgentes;</li><li>○ Service d'enseignants ressources pour soutenir les enseignants en gestion de classe;</li><li>○ Maintien de la surveillance particulière à l'entrée 4 auprès de la clientèle ILSS;</li><li>○ Attribution des tâches de surveillance aux enseignants de l'école (annuel);</li><li>○ Sensibilisation du personnel à l'importance de la surveillance sécuritaire (annuel);</li><li>○ Étroit travail de communication entre l'école et le transport scolaire;</li><li>○ Application du mode de vie de l'agenda, l'identification des comportements positifs attendus et de leur raison d'être.</li></ul> <p>- <b>Pour le personnel</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Configuration et utilisation de la plateforme du <i>Baromètre comportemental</i>;</li><li>➤ Présentation de la matrice des comportements et de plans leçons afin de permettre l'enseignement des attentes comportementales;</li><li>➤ Utilisation de l'arbre décisionnel;</li><li>➤ Billet d'admission au Tremplin (correspondant au programme SCP);</li><li>➤ Description du système universel permettant de gérer les écarts de conduite;</li><li>➤ Guide pour le personnel;</li><li>➤ Guide pour les suppléants;</li><li>➤ Information pour les parents;</li><li>➤ Création du comité SCP de niveau 2;</li><li>➤ Élaboration de stratégies d'intervention lors du dévoilement d'une agression sexuelle;</li></ul>
--	---

## PLAN DE LUTTE VISANT À PRÉVENIR L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE À L'ÉCOLE 2022-2023

- Élaboration de stratégies d'intervention lors de la confidence d'un risque de grossesse ou d'une grossesse confirmée;
- Proposition d'une modification à la Politique interne concernant le sextage élaborée avec nos PIMS (Policiers intervenants en milieu scolaire);
- Formation ITCA (Intervention Thérapeutique lors de Conduites Aggressives) pour les intervenants et accréditation;
- Mise à jour ITCA pour certains membres du personnel;
- Formation de M. François Massé (l'école efficace) pour les enseignants;
- Présentation des résultats statistiques du sentiment de sécurité en assemblée générale et au conseil d'établissement (annuelle);
- Accueil, rencontre et soutien aux nouveaux membres du personnel par la direction adjointe, par un conseiller pédagogique et par l'équipe ILSS;
- Support aux enseignants qui vivent des difficultés par les directions adjointes et les enseignants ressources et un conseiller pédagogique (référence aux différents services d'aide au besoin);
- Maintien de la formation sur le protocole d'intervention pour les nouveaux éducateurs spécialisés (incluant le SPI), les nouveaux membres de direction ainsi que les nouveaux PNE;
- Formation et accréditation des PNE, TES et directions (Programme Sexto);
- Élaboration d'une politique interne liée au Sextage;
- Consolidation des ateliers « Missions technologiques » qui seront présentés l'an prochain dans le secteur 2;
- Animation par des TES secteur en éducation à la sexualité (ateliers préventifs);
- Élaboration d'une stratégie d'intervention pour la prise en charge des situations de dévoilement d'agression sexuelle;
- Élaboration d'une stratégie d'intervention pour la prise en charge de confidences de risques de grossesses ou de grossesses confirmées;
- Formation « Mieux comprendre la diversité sexuelle et de genre » offerte à tout le personnel de l'école.

### **Impacts positifs sur les élèves :**

Maintien du sentiment de sécurité attribuable à :

- la présence de nombreux adultes dans les aires communes;
- les nouvelles habitudes de distanciation sociale;
- la connaissance du mode de vie de l'école par les élèves, et ce même dans le cyberspace,
- la capacité de plus en plus grande de distinguer un conflit d'une situation d'intimidation;
- l'implication des élèves dans l'application du processus de résolution de conflit;
- connaissance des espaces de divulgation et des ressources disponibles;
- la présence lors du dîner, de TES en adaptation scolaire, diminue les interventions en début de périodes durant l'après-midi ce qui contribue un climat positif;
- au fait que les apprentissages se font dans un environnement sain et sécuritaire ce qui favorise la diminution le niveau de stress et l'augmentation du sentiment de bien-être et d'énergie;
- l'augmentation des comportements souhaitables;
- la valorisation et l'augmentation de l'estime de soi des élèves conséquemment à l'utilisation d'une approche positive d'intervention.

### **Impacts positifs pour les parents :**

- Rapport de travail étroit entre les TES secteur et les directions-adjointes, qui rassure les parents en leur permettant un accès rapide et efficace à une personne-ressource désignée;
- Amélioration de la collaboration parent/école;
- Soutien des parents pour la gestion du cyberspace de leur enfant;
- Accès à de l'information par un contact direct ou téléphonique avec l'intervenant responsable de la prise en charge de l'intervention amorcée auprès de leur adolescent.

### **Impacts positifs pour le personnel :**

- Compréhension et considération de ce qu'est un conflit vs de l'intimidation permettant un choix d'intervention approprié;
- Arrimage des interventions intersectorielles et interécoles;
- Formation des surveillants sur le protocole d'intervention et les situations de conflits qui augmente leur sentiment d'efficacité;
- Concertation entre les TES, les PNE, les surveillants et la direction qui permet un arrimage des pratiques;
- Mise en application de l'approche positive des comportements attendus (SCP) qui a un effet positif sur le climat en général;
- Mobilisation grandissante du personnel relative à l'importance d'intervenir de manière précoce afin de prévenir les comportements agressifs.
- Connaissance d'une plus grande diversité d'intervention (Amélioration de la gestion de classe.

### **Impacts positifs avec la communauté :**

- Sollicitation et collaboration des policiers en milieu scolaire pour engager les parents;
- Partenariat poursuivi avec la Maison de la famille par l'agent de liaison scolaire interculturel;
- Partenariat poursuivi avec les responsables du Projet Mama Mia.
- Partenariat avec l'équipe promotion-prévention en santé mentale scolaire de la Direction de santé publique de la Montérégie

### Protocole d'intervention

Le protocole d'intervention de la Polyvalente Hyacinthe-Delorme est un outil d'analyse et d'évaluation qui permet à l'intervenant de bien cerner la situation. Il s'agit d'un guide pour faciliter la cueillette de données judicieuse, la prise de notes continue, le suivi rigoureux des interventions. Voici la composition du protocole :

#### **POCHETTE AVANT**

Guide pratique pour soutenir l'intervention spécifique dans les cas d'intimidation et de violence  
Brochure PHD « Faire un signalement à la DPJ C'EST DÉJÀ PROTÉGER UN ENFANT »  
Brochure « STOP l'intimidation » pour les parents  
Brochure « Être parent de préados ou d'ados à l'ère numérique »

#### **AIDE MÉMOIRE POUR LA DIRECTION**

#### **CUEILLETTE D'INFORMATION**

#### **TABLEAU DE DIFFÉRENCIATION DU CONFLIT ET DE L'INTIMIDATION**

Différencier la moquerie de l'intimidation  
Réflexion sur la moquerie

#### **SUPPORT À LA RÉOLUTION DE CONFLITS**

#### **ONGLET 1 :**

##### **Protocole d'intervention auprès de l'auteur**

Premier manquement  
Deuxième manquement  
Troisième manquement  
Quatrième manquement

#### **ONGLET 2 :**

##### **Intervention auprès de la victime**

Entrevue avec la victime  
Intervention auprès de la victime sur les réseaux sociaux (ABC)  
Intervention auprès des parents de la victime (ABC)

#### **ONGLET 3 :**

Réflexion geste de violence ou d'intimidation

**Protocole  
d'intervention**

**ONGLET 4 :**

Grille de réflexion sur la gravité  
Échelle de gradation des agressions  
Évaluer le risque de récidive

**ONGLET 5 :**

Banque de conséquences logiques et éducatives

**ONGLET 6 :**

Canevas d'entretien pour communiquer avec les parents

**ONGLET 7 :**

Outils pour identifier les éléments à travailler avec les élèves impliqués.

**ONGLET 8 :**

Fiche-conseil « Développer l'empathie chez les enfants et les adolescents »  
Fiche-conseil « Que faire si quelqu'un est méchant envers moi en ligne »  
Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents  
La cybercriminalité et nos PIMS (Policiers intervenants en milieu scolaire)  
Politique 205, CSSH

Vous trouverez à l'annexe 1 les différentes composantes du protocole.

<p><b><u>Perspectives pour 2022-2023</u></b></p>	<p><b><u>Annuelles :</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>· Valoriser et encourager la divulgation et l'entraide entre les élèves en différenciant la dénonciation du rapportage de faits inutiles et malveillants;</li><li>· Former les TES et les PNE de l'école au protocole d'intervention en violence et intimidation ainsi qu'à l'utilisation de la plateforme SPI;</li><li>· Former et faire la mise à niveau du personnel en « Intervention thérapeutique lors de conduites agressives » (ITCA), incluant les directions, les PNE et les TES;</li><li>· Maintenir l'identification de l'adresse « <a href="mailto:sosphd@cssh.gouv.qc.ca">sosphd@cssh.gouv.qc.ca</a> » permettant de dénoncer de façon anonyme les situations de violence et/ou d'intimidation;</li><li>· Mise à jour du protocole d'intervention lors d'actes d'agression ou d'intimidation;</li><li>· Maintenir l'accessibilité aux billets de demande de service, disponibles pour les élèves et le personnel, se trouvant sur les portes des TES permettant une réactivité efficace d'intervention;</li><li>· Afficher quotidiennement sur les portes des TES leur horaire de travail afin d'éclairer les élèves concernant leurs disponibilités;</li><li>· Appliquer le principe de l'accueil au couloir par les enseignants, aux portes des classes, au début de chaque cours;</li><li>· Favoriser la présence de TES durant les transitions (matin, récréations et soir);</li><li>· Valoriser l'utilisation d'un vocabulaire approprié : conflit vs intimidation, travailler les stratégies de prise en charge des conflits.</li><li>· Valoriser les initiatives liées au développement du sentiment d'appartenance (tableau des activités thématiques);</li><li>· Développer une programmation d'activités et de conférences valorisant les comportements positifs attendus en matière de prévention sur des enjeux sociaux et affectifs virtuels et présents;</li><li>· Sorties hâtives (5 minutes) à la fin de la deuxième et de la quatrième période, en alternance sur les deux étages, pour éviter les bousculades.</li><li>· Animer des ateliers liés au Projet Sexto « Mission technologique » concernant le sextage en deuxième secondaire;</li><li>· Optimiser les lieux d'affichage des ressources d'aide disponible dans l'école (cibler les lieux fréquentés par les élèves).</li><li>· Présentation des stratégies d'intervention pour les dévoilements d'agressions sexuelles et les confidences de grossesse au personnel enseignant ainsi qu'aux intervenants;</li><li>· Former le personnel concerné en surveillance active.</li></ul>
--	--

## PLAN DE LUTTE VISANT À PRÉVENIR L'INTIMIDATION ET LA VIOLENCE À L'ÉCOLE 2022-2023

	<p><b><u>Programme SCP:</u></b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>· Maintien du comité SCP soutenant les valeurs et des attentes de l'établissement;</li><li>· Présentation de la matrice des comportements et des plans leçons afin de permettre l'enseignement des attentes comportementales;</li><li>· Présentation de l'arbre décisionnel afin de favoriser la réponse positive à l'intervention;</li><li>· Enseignement aux élèves par les enseignants des plans de leçons;</li><li>· Formation du personnel enseignant/TES/PNE sur la gestion de classe;</li><li>· Formation du personnel de surveillance sur l'intervention positive;</li><li>· Utilisation par le personnel du système de renforcements (verbaux et tangibles) élaboré par le comité SCP;</li><li>· Création, présentation et mise en application d'un système pour adresser les écarts de conduite;</li><li>· Compilation et analyse des données comportementales du Baromètre.</li></ul>
<p><b><u>Perspectives à long terme</u></b></p>	<ul style="list-style-type: none"><li>· Développer le protocole d'intervention en un outil informatique d'évaluation et d'analyse disponible pour tous les intervenants, les élèves et les parents;</li><li>· Révision de l'outil utilisé pour le sondage sur le sentiment de sécurité;</li></ul>

**Annexe 1 :** Protocole d'intervention lors d'actes d'agression ou d'intimidation

**Annexe 2 :** Politique interne « sextage »

**Annexe 3 :** Pistes d'intervention (santé sexuelle)

**Annexe 4 :** Prise en charge d'une confiance sur un risque de grossesse

**Annexe 5 :** Tableau des activités préventives et éducatives